

La pauvreté au Québec depuis l'adoption de la Loi : un coup d'œil

- ✓ Un bilan négatif
 - ✓ Pour les syndiqués et l'ensemble des travailleurEs
 - ✓ Pour les personnes assistées sociales aptes au travail et particulièrement les personnes seules.
- ✓ Un bilan positif
 - ✓ Pour les femmes syndiquées (équité salariale)
 - ✓ Pour les familles (à faible revenu)

Que peut-on retenir ?

1. Les syndicats et les personnes assistées sociales sont les perdants. C'est un reflet des préjugés sociaux qui sont politiquement rentables.
2. On n'a pas une vision d'ensemble de la lutte à la pauvreté. L'approche gouvernementale catégorise et sélectionne des groupes de personnes pauvres.
3. Globalement, on n'a pas respecté la *Loi visant à lutter contre la pauvreté*. Plusieurs affirment même que cette loi n'a rien changé parce que les politiques structurantes contre la pauvreté (comme le soutien aux familles et les investissements dans le logement social) n'étaient pas prévues dans le plan d'action gouvernemental.
4. **Pour** avoir un véritable bilan de lutte à la pauvreté, il faudrait faire un bilan des inégalités de revenu.
 - De 1986 à 2002, les **20% les plus pauvres** ont perdu 2,3% de leur part du revenu disponible.
 - Pendant ce temps, les **20% les plus riches** ont gagné 3,1% de leur part du revenu disponible (après impôt) (ISQ, 2006)

Si la tendance se maintient, les mesures actuelles du Gouvernement du Québec ne renversera pas la vapeur.

Sans la **résistance** des mouvements sociaux,
le bilan serait beaucoup plus négatif.

Le Collectif régional de l'Outaouais pour un Québec sans pauvreté

En décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec a voté à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le CRO suit ce dossier de près dans notre région et *Le Solidaire #7* présente son bilan des cinq ans de cette loi.

Actions contre la pauvreté

Distribuer ce dépliant le plus largement possible – nous avons des copies

Mobiliser votre monde sur les enjeux de ce bilan. Le CRO est disponible pour venir vous rencontrer

Faire signer les cartes postales du Collectif national. Contacter-nous pour avoir l'outil.

.....

Collectif régional de l'Outaouais (CRO) pour un Québec sans pauvreté

a/s La Table ronde des OVEP (TROVEPO)
115, Sacré-Cœur, Gatineau Qc, J8X 1C5
Téléphone : (819) 771-5882
vtrovepo@bellnet.ca

Le Solidaire



Cinq ans après l'adoption de
la *Loi visant à lutter contre la
pauvreté et l'exclusion
sociale*

Quel bilan doit-on faire?

No.7

printemps 2008

Après cinq ans ... un pas en avant, deux pas en arrière

Les prestataires d'aide sociale

Indexation des prestations :

- **Partielle** pour les aptes au travail = appauvrissement
- **Au coût de la vie** pour les personnes inaptes au travail (petit gain)



Médicaments :

- Le rétablissement de la **gratuité** des médicaments pour **tous** les prestataires (un gain)

Nombre de prestataires

- Il y a **moins** de prestataires aujourd'hui qu'il y a cinq ans (ni une avancée, ni un recul : c'est une donnée statistique)
- Y a-t-il pour autant moins de pauvres?

Réforme de l'aide sociale (Loi 57)

- N'a pas instauré un régime de «workfare» (un gain)
- Le maintien d'une catégorisation des pauvres entre les bons et les mauvais avec le retour à un programme spécifiques pour les jeunes...(un recul)
- A instauré une nouvelle génération de programmes d'employabilité qui tout en utilisant les prestataires comme du «cheap labour» ressemble à des subventions aux entreprises. (un recul)

Les travailleurs à faible revenu

Salaire minimum

- Aura augmenté de 17 % depuis 2003. À partir de mai 2008, il sera de 8,50\$ l'heure. (un gain)
- Le seuil de faible revenu (avant impôt)¹ pour un travailleur seul se situe à 22 000\$ par année, ce qui représente 10,16 l'heure \$ (une semaine de 40 heures).
- En mai 2008, le salaire minimum sera encore nettement insuffisant pour permettre une sortie de la pauvreté. Le travail n'est plus un rempart contre la pauvreté. **Les nouveaux pauvres sont des travailleurs** (un recul)

Les mesures positives :

- Les *primes au travail* et le *soutien aux familles* sont deux mesures fiscales qui avantagent les travailleurs pauvres. (des gains)
- En général, les familles pauvres sont un peu moins pauvres après cinq ans d'initiatives gouvernementales. (un gain)

Médicaments

- En mars 2007, le gouvernement a dégelé le prix des médicaments. Cette mesure frappe les travailleurs à faible revenu (un recul)

Accidentés de travail

- Depuis 2004, l'indemnisation de la plupart des accidentés de travail est imposable. Très peu de ces travailleurs sont riches... (un recul)

Autres aspects de la pauvreté

Du côté syndical

Un gain...

- L'équité salariale dans le secteur public pour les travailleuses

Plusieurs reculs...

- Le gouvernement a décrété la vie des travailleurs du secteur public jusqu'en 2010. En gelant leur salaire pendant deux ans, et en l'augmentant de 2% pour les années suivantes, ceux-ci se sont appauvris.
- Une modification du *Code du travail* a facilité la sous-traitance. Plusieurs travailleurs ont ainsi perdu leur protection syndicale.
- Plusieurs lois excluent la syndicalisation de secteurs entiers de l'économie (garderies en milieu familial, aide à domicile, etc.) La loi qui a réorganisé les syndicats en milieu de



la santé a même été jugée non-constitutionnelle.

Augmentation et tarification des services

- Depuis l'adoption de la Loi «anti-pauvreté» (sic), l'ensemble du coût de la vie a augmenté d'environ **10% mais** certains biens et services de base ont augmenté de façon plus importante :
 - l'électricité de **16,7 %**
 - un logement (une chambre à coucher) à Gatineau de **22 %**
 - le transport en commun de **14 %**
 - les garderies de **35 %**



En conséquence, pour les personnes pauvres, le coût de la vie a probablement augmenté de plus de 10%. (un recul)

Aide-juridique

- Le gouvernement dit que plus de personnes ont accès à l'aide juridique depuis les cinq dernières années ... **mais**
- Les personnes travaillant au salaire minimum et les aînées en sont toujours exclus.

¹ Le SFR est la mesure utilisée par l'ONU pour déterminer la sortie de la pauvreté.